



# GROUPE ARTISTIQUE FLORENTAIS INSCRIPTION AU SALON ARTISTIQUE 2020

Madame, monsieur

Le Groupe Artistique Florentais organise son 43<sup>ème</sup> salon 2020 qui se tiendra à Saint Florent sur Cher, Centre Culturel Louis Aragon, 70 avenue Gabriel Dordain, du samedi 29 février 2019 après- midi au dimanche 15 mars 2020 après – midi.

Je serai très heureux de vous y accueillir et de vous compter parmi les exposants de ce 43<sup>ème</sup> salon artistique, ouvert aux professionnels comme aux amateurs quel que soit leur niveau.

Le dépôt des œuvres aura lieu le jeudi 27 février 2020. *(détails dans le règlement du salon)*

Vous trouverez en PJ un dossier d'inscription qui comprend :

- Le règlement du salon,
- Trois bulletins de participation au salon :
  - ° 1 bulletin pour les peintures, dessins, calligraphies
  - ° 1 bulletin pour les poésies
  - ° 1 bulletin pour les sculptures
- La fiche d'inscription au buffet d'ouverture du salon organisé le soir du vernissage,

Ce dossier doit répondre aux questions que vous pourriez vous poser. Dans le cas contraire, je suis, avec à votre disposition pour toutes informations complémentaires. Vous pouvez également contacter :

Bryan DRAGON : Vice – Président chargé de la mise en place du salon    Tel : 02 48 02 08 57  
Mail : simoneandbryan@gmail.com

**J'attire votre attention sur le fait que votre bulletin de participation au salon 2020 doit nous parvenir avant le 17 janvier 2020**

Cordialement,

Bernard Patrigeon  
Président du Groupe Artistique Florentais

M. Bernard Patrigeon  
Président du Groupe Artistique Florentais  
38 rue du Chatelier  
18400 St Florent Sur Cher

Tel : 06 73 74 62 91 et 02 48 55 11 87  
Mail bernard.patrigeon18@orange.fr

# Salon Artistique Florentais 2020

Le Groupe Artistique Florentais ouvre son 43<sup>ème</sup> Salon du samedi 29 février au dimanche 15 mars 2020 au Centre Culturel Louis Aragon à St Florent Sur Cher

Le Salon est ouvert au public tous les jours du 29 février au 15 mars 2020 de 14h 30 à 18h30. Sauf le dimanche 15 mars 2020 où la clôture du salon aura lieu à 17h30

## LES INVITES D'HONNEUR SONT

Bénédicte Stef-Frisbey artiste peintre aquarelliste Patrick Tronchet sculpteur

## REGLEMENT DU SALON 2020

### 1 - SONT ACCEPTEES:

- Peintures sur tous supports,
- Techniques acceptées : huile/acrylique, pastel, aquarelle/gouache, dessin/calligraphie. Les œuvres n'entrant pas dans une de ces techniques seront classées "autres techniques"
- sculptures toutes techniques
- poésies.

### 2- NE SONT PAS AUTORISEES :

#### **2-1- sur le plan éthique :**

- Pour être acceptées, les copies d'œuvres doivent être identifiées
- Les œuvres déjà présentées au salon de Saint Florent les années précédentes.
- Toute œuvre susceptible de porter atteinte à la bonne tenue générale du Salon avis des organisateurs.
- Les œuvres dont les droits d'accrochage n'auront pas été versés.
- Les œuvres dépassant les dimensions maximum autorisées (voir chapitre 3)

#### **2-2- sur le plan technique :**

- Les photographies.
- Les techniques numériques.
- les reproductions ; photocopies ; lithographies.
- Les broderies comme les canevas, les points comptés et les dentelles. La technique à fils tendus

### 3 - PRESENTATION DES ŒUVRES :

Dimensions maximum des tableaux sans cadre ou avec cadre compris : 110 cm X 91 cm (base 40F = 100 x 81 cm + encadrement largeur max 5 cm).

Les œuvres doivent être munies d'un système d'accrochage solide. Les sous-verres avec pinces ne seront pas acceptés.

Au dos de chaque œuvre doit figurer le titre de l'œuvre, le nom et/ ou le pseudonyme de l'artiste.

### 4- THEME DU 43<sup>ème</sup> SALON: " L'enfance ".

La participation au thème est facultative. Une seule œuvre est autorisée par exposant.

### 5 - NOMBRE MAXIMUM D'ŒUVRES AUTORISE:

6 œuvres maximum par exposant :

- incluant éventuellement celle concourant pour le prix du thème
- et comprenant au plus 2 œuvres aux dimensions maximales (voir paragraphe 3)

### 6 -VERNissage- DISTRIBUTION DES PRIX :

- Le samedi 29 février 2020, le jour du vernissage, à partir de 16h30, remise des prix offerts par nos partenaires.

### 7- DISTRIBUTION DES PRIX :

- Le dimanche 15 mars 2020, jour de la clôture, à partir de 16h30, remise :

- du prix du Thème et des prix par techniques.
- du prix du Public, du Grand prix du salon, du prix d'Honneur du salon et d'un prix "Jeune talent " (max 25 ans).

#### **Conditions particulières :**

- Les artistes ayant obtenu des premiers prix par technique, lors du 42<sup>ème</sup> Salon 2019, seront hors concours dans la catégorie où ils ont obtenu ce premier prix, sauf pour le thème.
- Un artiste ne peut pas avoir plusieurs prix par technique.
- Les prix, pour une technique, ne sont attribués que si 5 artistes, au moins, y sont représentés
-

## **8- RESPONSABILITES :**

Il sera pris le plus grand soin des œuvres confiées, néanmoins, l'Association organisatrice décline toute responsabilité *pour les œuvres déposées et exposées en cas de vol, incendie ou toutes autres détériorations pendant la période de dépôt ou d'exposition.*

**Chaque exposant peut assurer lui-même ses œuvres, s'il le juge nécessaire.**

De même, l'Association décline toute responsabilité en ce qui concerne les erreurs ou omissions qui pourraient être commises dans le catalogue ainsi que dans les articles de presse.

## **9 – DROIT D'ACCROCHAGE**

Peintres	1 œuvre	2 œuvres	3 œuvres	4 œuvres	5 œuvres	6 œuvres
Sculpteurs	20€	30 €	40 €	50 €	60 €	70 €
Poètes	1 œuvre	2 œuvres	3 œuvres	4 œuvres	5 œuvres	6 œuvres
	6€	12 €	18 €	24 €	30 €	36 €

## **10 – ENVOI DU BULLETIN DE PARTICIPATION :**

**Le bulletin doit parvenir à l'association AVANT le 17 janvier 2020**

En cas de surnombre, nous nous réservons le droit de clore les inscriptions avant le **17 janvier 2020 et/ou de diminuer le nombre d'œuvres/exposant.**

**APRES cette date du 17 janvier 2020**, les inscriptions ne seront pas garanties. Elles seront acceptées en fonction des disponibilités. Dans ce cas, un contact téléphonique préalable avec le Président du groupe est vivement recommandé.

## **11 - DEPÔT DES ŒUVRES :**

Les œuvres devront être déposées le jeudi 27 février 2020 de 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H au :

CENTRE ARAGON 70 Avenue Gabriel Dordain 18400 SAINT FLORENT SUR CHER

Les artistes éloignés pourront expédier leurs œuvres solidement emballées (l'emballage devant servir éventuellement pour le retour, ceux-ci aux frais de l'artiste) pour une livraison avant le jeudi 27 février 2020 :

M. Bernard Patrigeon 38 rue du Chatelier 18400 SAINT FLORENT/CHER

Prendre contact au préalable au : 02 48 55 11 87 ou au 06 73 74 62 91

L'accrochage des œuvres sera effectué uniquement par les membres du Groupe Artistique Florentais chargés de l'installation.

## **12- VENTE DES ŒUVRES :**

En cas de vente, l'artiste s'acquittera d'un don à l'association de 10% sur la valeur de l'œuvre vendue.

## **13- RETRAIT DES ŒUVRES :**

**Chaque exposant s'engage à maintenir accroché ses œuvres pendant toute la durée du salon.**

**Les œuvres devront être retirées le dimanche 15 mars 2020 à partir de 17 h 30 . Si vous êtes dans l'impossibilité de retirer vos œuvres ce même jour, aucun gardiennage n'étant assuré, les œuvres vous seront retournées et un chèque du montant de l'envoi vous sera demandé**

## **14 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Contacts

Vice président chargé de la  
mise en place du salon:  
Bryan DRAGON

Trésorier Thierry  
CORDEAU

chargé des invités  
d'honneur et des animations  
du salon :

Bernard Patrigeon

Président Bernard  
Patrigeon

Tel. 02 48 02 08 57

Tel. 06 11 59 42 95

Tel. 02 48 55 11 87

Tel. 06 73 74 62 91

RAPPEL DU CALENDRIER DU 43ème SALON DU GROUPE ARTISTIQUE FLORENTAIS:

Retour bulletin d'inscription : avant le 17 janvier 2020/ Dépôt des œuvres : le jeudi 27 février 2020 de 9h à 12h et de 14h à 19h./Vernissage et remise des prix de nos partenaires : le samedi 29 février 2020 à 16h30/Ouverture au public : tous les jours, de 14h30-à 18h30 sauf le dernier dimanche 15 mars 2020 où la fermeture est à 17h30./ Remises des prix du Jury, du public et du GAF : le dimanche 15 mars 2020 à 16h30/ Retrait des œuvres : dimanche 15 mars 2020 à partir de 17h 30



# BULLETIN DE PARTICIPATION AU 43<sup>ème</sup> SALON ARTISTIQUE FLORENTAIS 2020 PEINTURE – DESSIN – CALLIGRAPHIE

NOM patronymique, *en lettres d'imprimerie, écrit très lisiblement* : -----  
 NOM D'ARTISTE pseudonyme : -----  
 PRENOM : -----  
 ADRESSE -----  
 VILLE ----- CODE POSTAL -----  
 TELEPHONE (SI LISTE ROUGE LE PRECISER S.V.P) -----  
 ADRESSE E-MAIL : -----

*Toutes les informations fournies restent confidentielles et ne seront en aucun cas communiquées sans votre autorisation*

**A RENVOIER AVANT LE 17 janvier 2020 à :**  
**M. Bernard PATRIGEON Tel : 06 73 74 62 91 ou 02 48 55 11 87**  
**Président du Groupe Artistique Florentais Mail : [bernard.patrigeon18@orange.fr](mailto:bernard.patrigeon18@orange.fr)**  
**38 rue du Chatelier 18400 ST FLORENT SUR CHER**  
 Accompagné du paiement des inscriptions, chèque libellé au nom du "GROUPE ARTISTIQUE FLORENTAIS"

Si votre œuvre est une copie, merci d'indiquer "copie" dans le titre sous peine d'irrecevabilité

Titre de l'œuvre	Mettre un X devant l'œuvre sur le THEME	Pour chaque œuvre, indiquez ici la technique utilisée : voir & 1 du règlement(1)	Pour chaque œuvre : indiquez ici les dimensions en cm de l'œuvre exposée, cadre compris si l'œuvre est encadrée : Verticale (V), horizontale (H)	Prix de vente de l'œuvre : N'indiquer ici qu'un seul prix en € : avec cadre (AC) ou sans cadre (SC) Si pas mis en vente mettre <R> (réservé)
<u>1/</u>			V = H =	
<u>2/</u>			V = H =	
<u>3/</u>			V = H =	
<u>4/</u>			V = H =	
<u>5/</u>			V = H =	
<u>6/</u>			V = H =	

(1) Est classé « autre technique » une œuvre qui ne peut être classée, sans ambiguïté dans une des autres techniques

L'inscription à l'exposition implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

**Je soussigné,  
et m'y conformer.**

**déclare avoir pris connaissance du règlement de ce 43<sup>ème</sup> Salon 2020**

**Date, signature**



# BULLETIN DE PARTICIPATION AU 43<sup>ème</sup> SALON ARTISTIQUE FLORENTAIS 2020 POESIE

NOM patronymique, en lettres d'imprimerie, écrit très lisiblement : -----  
NOM D'ARTISTE pseudonyme : -----  
PRENOM : -----  
ADRESSE -----  
VILLE ----- CODE POSTAL -----  
TELEPHONE (SI LISTE ROUGE LE PRECISER S.V.P) -----  
ADRESSE E-MAIL : -----

Toutes les informations fournies restent confidentielles et ne seront en aucun cas communiquées sans votre autorisation

**A RENVoyer AVANT LE 17 janvier 2020 à :**  
**M. Bernard PATRIGEON Tel : 06 73 74 62 91 ou 02 48 55 11 87**  
**Président du Groupe Artistique Florentais Mail : bernard.patrigeon18@orange.fr**  
**38 rue du Chatelier 18400 ST FLORENT SUR CHER**  
Accompagné du paiement des inscriptions, chèque libellé au nom du "GROUPE ARTISTIQUE FLORENTAIS"

Titre de l'œuvre	Mettre un X devant l'œuvre sur le THEME	Indiquez ici les dimensions en cm de l'œuvre exposée, cadre compris si l'œuvre est encadrée : Verticale (V), horizontale (H)	Prix de vente de l'œuvre : N'indiquer ici qu'un seul prix en € :avec cadre (AC) ou sans cadre (SC) Si pas mis en vente mettre <R> (réservé)
<u>1/</u>			
<u>2/</u>			
<u>3/</u>			
<u>4/</u>			
<u>5/</u>			
<u>6/</u>			

L'inscription à l'exposition implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Je soussigné,  
et m'y conformer.

déclare avoir pris connaissance du règlement de ce 43<sup>ème</sup> Salon 2020

Date, signature

# BULLETIN DE PARTICIPATION AU 43<sup>ème</sup> SALON ARTISTIQUE FLORENTAIS 2020 SCULPTURE

NOM patronymique, <i>en lettres d'imprimerie, écrit très lisiblement</i> : -----	
NOM D'ARTISTE pseudonyme : -----	
PRENOM : -----	
ADRESSE -----	
VILLE -----	CODE POSTAL -----
TELEPHONE (SI LISTE ROUGE LE PRECISER S.V.P) -----	
ADRESSE E-MAIL : -----	

*Toutes les informations fournies restent confidentielles et ne seront en aucun cas communiquées sans votre autorisation*

<b>A R E N V O I E R A V A N T L E 17 janvier 2020 à :</b>	
<b>M. Bernard PATRIGEON Tel : 06 73 74 62 91 ou 02 48 55 11 87</b>	
<b>Président du Groupe Artistique Florentais</b>	<b>Mail : bernard.patrigeon18@orange.fr</b>
<b>38 rue du Chatelier 18400 ST FLORENT SUR CHER</b>	
Accompagné du paiement des inscriptions, chèque libellé au nom du "GROUPE ARTISTIQUE FLORENTAIS"	

Titre de l'œuvre	Mettre un X devant l'œuvre, sur le THEME	Pour chaque œuvre, indiquez ici la technique utilisée	Pour chaque œuvre : indiquez ici les dimensions en cm h x L x l	Prix de vente de l'œuvre : en € Si pas mis en vente mettre <R> (réservé)
<u>1/</u>				
<u>2/</u>				
<u>3/</u>				
<u>4/</u>				
<u>5/</u>				
<u>6/</u>				

**L'inscription à l'exposition implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.**

**Je soussigné,  
et m'y conformer.**

**déclare avoir pris connaissance du règlement de ce 43ème Salon 2020**

**Date, signature**



# 43ème SALON ARTISTIQUE FLORENTAIS 2020

## INSCRIPTION AU BUFFET D'OUVERTURE DU SALON (**facultatif**)

samedi 29 février 2020 à 20h

Centre Louis Aragon de St Florent sur Cher  
70 avenue Gabriel Dordain

Le soir du vernissage, le Groupe Artistique Florentais organise un buffet dansant ouvert aux adhérents, à leur famille et amis ainsi qu'aux exposants et leurs accompagnants qui le souhaitent.

L'INSCRIPTION DOIT PARVENIR: avant le 12 février 2020

Accompagnée du règlement, chèque libellé au nom du  
« Groupe Artistique Florentais », à :

**M. Bernard Patrigeon**  
**Président du Groupe Artistique Florentais**  
**28 rue du Chatelier**  
**18400 St Florent Sur Cher**

**Tel : 06 73 74 62 91 et 02 48 55 11 87**  
**Mail : [bernard.patrigeon18@orange.fr](mailto:bernard.patrigeon18@orange.fr)**

NOM ----- PRENOM ----- N° tel ----- (responsable)  
NOM ----- PRENOM -----  
NOM ----- PRENOM -----  
NOM ----- PRENOM -----  
NOM ----- PRENOM -----  
NOM ----- PRENOM -----

<i>CATEGORIES</i>	<i>PRIX PAR PERSONNE</i>	<i>NOMBRE DE PERSONNES</i>	<i>MONTANT</i>
Adultes et enfants à partir de 16 ans	25 €		
Enfants de moins de 16 ans de participants non membre du GAF	5 €		
enfants de moins de 16 ans des membres du GAF	<i>GRATUIT</i>		
TOTAL			

DATE

SIGNATURE du responsable